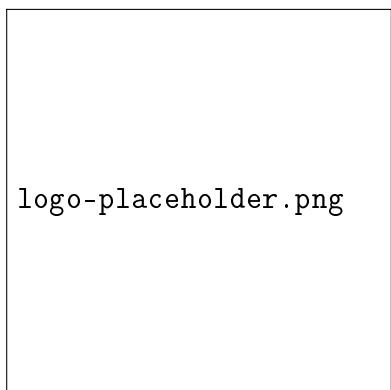


Soutenez la Culture avec l'ANDIC

Fléchez vos dons. Agissez pour la culture.



Association Nationale de Dons aux Initiatives Culturelles

Plateforme nationale de redistribution culturelle équitable



Scannez pour découvrir la plateforme

Pourquoi donner avec l'ANDIC ?

L'ANDIC (Association Nationale de Dons aux Initiatives Culturelles) offre une nouvelle manière d'agir pour la culture française. Chaque don effectué sur la plateforme est **entièrement traçable, éthiquement redistribué** et contribue à renforcer la vie culturelle locale et nationale.

L'ANDIC en un mot : transparence, équité et impact.

Vos dons ne dorment pas : ils agissent, soutiennent, inspirent.

Les avantages pour les donateurs

Avantage	Description
Traçabilité totale	Chaque euro donné est suivi et attribué à un territoire ou un projet culturel précis.
Transparence publique	Les règles de redistribution sont publiques, automatiques et équitables.
Souplesse du don	Vous choisissez vos priorités : votre commune, région, ou un projet particulier.
Impact culturel réel	Les dons soutiennent directement des artistes, écoles, associations ou institutions culturelles.
Avantage fiscal	Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt jusqu'à 66% (particuliers) ou 60% (entreprises) ¹ .

Comment cela fonctionne ?

Étape 1 : Je choisis mon montant de don.

Exemple : 100 €.

Étape 2 : Je répartis mon don.

Vous pouvez répartir votre contribution entre différents niveaux territoriaux ou flécher vers des établissements précis :

- Commune, Communauté de communes, Département, Région, Pays.
- Projets ou établissements culturels spécifiques.

Étape 3 : Je visualise la répartition.

Une interface claire vous montre où va chaque euro et à quels projets il contribue.

Étape 4 : Je reçois mon reçu fiscal et mon tableau de suivi.

En un clic, votre don devient un acte culturel concret.

L'ANDIC automatise la redistribution et assure une gestion collective, transparente et équitable.

Un système collectif et juste

Les dons ne sont pas isolés : ils s'intègrent dans un fonds collectif équilibré par territoire. Ainsi, même un petit don contribue à des projets concrets tout en renforçant la solidarité culturelle.

Niveau	Rôle dans la redistribution
Commune	Soutien aux associations et écoles locales.
Département	Aide aux événements culturels et festivals.
Région	Soutien aux grandes initiatives patrimoniales.
Pays (Fonds national)	Équilibrage entre territoires.

Pourquoi choisir l'ANDIC plutôt qu'un don direct ?

- Parce que **votre don reste fléché** vers des causes culturelles, sans intermédiaire opaque.
- Parce que vous participez à un **système collectif intelligent**, équilibré et automatisé.
- Parce que la plateforme vous offre une **vision en temps réel** de l'utilisation de vos dons.
- Parce que vous devenez un **acteur actif du rayonnement culturel**.

Cadre légal et sécurité

Les dons à l'ANDIC sont collectés et redistribués selon un règlement clair, conforme au droit français du mécénat. Les comptes sont certifiés annuellement et publiés. Chaque porteur de projet est identifié, validé et soumis à des obligations de transparence.

Votre don est un acte citoyen.

Il alimente un cercle vertueux : soutien local, rayonnement national.

Rejoignez-nous

Chaque euro compte. Chaque don crée un lien. Que vous soyez particulier, entreprise, ou institution, vous pouvez agir dès aujourd’hui pour la culture.

→ [Je donne sur andic.fr](https://andic.fr)